

La survie quotidienne au Caire

DISCOURS ET RÉALITÉS

La réflexion que nous proposons part d'une interrogation: comment rendre compte de ce qui semble un miracle, à savoir la survie quotidienne des populations du Caire, alors que le pays connaît une profonde crise économique, qui se traduit par un revenu moyen par tête extrêmement bas (1), un niveau des prix à la consommation qui a été multiplié par quatre en l'espace de 10 ans, et le fait qu'à en croire la Banque mondiale plus du quart de la population vivrait en-deçà du «seuil de pauvreté» (2). On doit cependant mieux vivre en ville que les seuls chiffres ne le laissent entendre, puisque, malgré une très vive hausse des salaires agricoles, 120 000 ruraux continuent d'affluer chaque année dans la capitale, soit deux fois plus qu'il y a une vingtaine d'années (3). Il nous semble que quatre séries de facteurs doivent être prises en compte pour comprendre comment la population fait face à l'actuelle crise économique. Il faut, d'abord, mettre en évidence une notable sous-estimation des revenus dans les statistiques officielles; ensuite, analyser l'impact des évolutions économiques de la dernière décennie – plus précisément de l'émigration massive et des politiques libérales –, qui ne sont peut-être pas aussi désastreuses qu'on l'entend dire, puis ne pas négliger de prendre en compte le rôle de l'«État-Providence» à travers la politique de subventions aux produits de base; enfin, le facteur le plus décisif n'est peut-être pas à chercher dans le domaine de l'économie: il réside dans la vitalité des réseaux sociaux, dans la force des solidarités traditionnelles ou plus récentes, qui permettent les ajustements, conjoncturels ou durables, à une situation critique.

Bien entendu, il ne s'agit pas de donner ici un exposé détaillé de tout cet ensemble de faits. Nous avons voulu plutôt essayer d'esquisser quelques pistes de recherches qui mériteraient d'être approfondies, si l'on veut mener plus loin une réflexion sur les capacités de «résistance» des populations à la crise: question qui préoccupe en premier lieu les économistes, mais dont on sait quelle importance elle prend aujourd'hui dans les champs de la recherche sociologique ou politologique.

Des outils statistiques qui appréhendent mal une réalité économique complexe

Aujourd'hui, le salaire minimum fixé par la loi est de 35 livres égyptiennes (LE), alors qu'une paire de chaussures coûte 15 LE, un kilo de viande 4 LE, et un «pas-de-porte» pour un appartement, plusieurs dizaines de milliers de livres. Il est donc clair que l'on ne vit pas au Caire seulement avec les ressources officiellement déclarées. L'Égypte dispose, par rapport à d'autres pays en développement, d'un appareil statistique plutôt impressionnant, et donc d'une masse de données

considérable. Toutefois, le fait que le Centre national de statistiques, le CAPMAS, soit l'«Agence centrale pour la mobilisation publique et les statistiques», donc indirectement lié au ministère de la Défense, et en tout cas très directement lié au ministère de l'Intérieur, et la faiblesse des modes d'enquêtes statistiques eux-mêmes, expliquent le peu de fiabilité des données.

Ainsi, pour l'emploi, les deux principales sources de données sont le Population Census (PC) et le Labor Force Sample Survey (LFSS). Or, le questionnaire du PC est conçu de telle sorte que seul l'emploi du chef de famille est pris en compte; quant au LFSS, qui recense les employés sur les lieux de travail, il en sous-estime le nombre. Ainsi, 97 % des entreprises privées déclarent entre 1 et 9 employés: c'est que, dès que l'on franchit le cap des 10 employés, l'enregistrement de l'entreprise devient obligatoire, et on doit donc y appliquer la législation du travail. En outre, on estime que le nombre d'entreprises industrielles existant est supérieur de deux tiers au nombre officiel. Il est donc clair que les statistiques officielles laissent dans l'ombre tout un pan du revenu familial: l'emploi des autres membres de la famille, l'éventuel deuxième emploi du chef de famille, n'apparaissent pas dans le PC. Et le LFSS laissera de côté tous les artisans, commerçants et producteurs de services indépendants, s'ils n'ont pas été recensés dans le PC. L'on en arrive ainsi à quelques aberrations: une enquête recense dans une entreprise électronique plus de femmes employées qu'il n'est censé y en avoir dans toute la branche; il n'y aurait eu, en 1976, pour tout le gouvernorat du Caire que 12 000 tailleurs et couturières, 5 000 peintres en bâtiments, opérant à leur propre compte; en tout, il n'y aurait eu que 58 700 artisans indépendants pour tout le gouvernorat, c'est-à-dire pour 5 millions d'habitants (4).

Les chiffres officiels occultent donc le phénomène pourtant de plus en plus répandu de la multi-activité. Cette nouvelle évolution de l'emploi, dont on parle beaucoup quand il s'agit de professeurs devenant chauffeurs de taxi l'après-midi, concerne pourtant un nombre croissant d'employés. Notamment, on peut faire l'hypothèse qu'une grande partie des deux millions de fonctionnaires, qui reçoivent de faibles salaires (5), disposent d'une autre source de revenus. Ainsi une enquête sur l'absentéisme dans le secteur public en 1979 mettait en évidence l'ampleur du phénomène du double emploi, responsable des trois quarts de l'absentéisme sur les lieux de travail. Plus récemment, le très sérieux *Wall Street Journal* révélait que le temps de travail effectif moyen d'un fonctionnaire se situait entre 20 minutes et 2 heures par jour et que 15 % seulement des fonctionnaires respectaient les horaires de travail: ce qui laisse beaucoup de temps et d'énergie à consacrer à une autre activité (6).

De même, le revenu des femmes et des enfants est occulté par les chiffres officiels. Les premières n'auraient qu'un taux d'activité de 12 à 14 % au Caire; la loi interdit aux seconds de travailler s'ils n'ont pas atteint 12 ans, et leur permet d'avoir un emploi au-delà de cet âge à la condition que cela reste compatible avec un enseignement scolaire, obligatoire jusqu'à l'âge de 14 ans. L'emploi des femmes est sous-estimé pour les raisons déjà énoncées, mais aussi parce que, étant donné les habitudes mentales des classes populaires, il est encore «honteux» que la femme gagne un revenu: son activité sera même parfois tenue secrète, en tout cas tenue cachée à ses voisins, parfois même à son époux, donc a fortiori à un enquêteur. Et le travail des enfants est caché

P103 VII O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire
30-11-88 N° : 25688 CA 1 M
Cpte : B

parce qu'interdit par la loi, dans les conditions dans lesquelles il est pratiqué : beaucoup d'enfants travaillent avant même d'avoir atteint 12 ans, et les autres le font souvent à temps plein : c'est que, malgré l'obligation de scolarité, un tiers des enfants abandonnent l'école avant la fin du primaire. L'expérience quotidienne démontre l'ampleur du travail féminin et enfantin ; les jeunes garçons sont massivement employés comme « apprentis » par les petits ateliers de menuiserie, de travail du métal ; et un travail de plusieurs mois dans un quartier populaire nous a révélé la quantité importante de travail rémunéré exécuté à domicile par les femmes (travaux traditionnels comme la couture ou la broderie, mais aussi, de plus en plus, travaux de sous-traitance pour des entreprises : emballage, assemblage de produits...).

Surtout, si les chiffres occultent une bonne partie du revenu familial, cela tient également à une conception différente de la notion de travail : telle femme qui emballe des jouets pour l'entreprise de son frère, tel enfant apprenti chez son oncle, répondent, s'ils sont interrogés, qu'ils ne travaillent pas : « ils aident » le frère ou l'oncle (alors qu'il s'agit d'un travail rémunéré). Ce qui pourrait être interprété comme une élégance de langage, une délicate attention, provient sans doute, en fait, de ce qu'ils ne se considèrent pas eux-mêmes comme « travaillant » : parce qu'il s'agit d'un emploi sporadique, parce que la rémunération est infime, parce qu'ils ne sont pas salariés, etc... Ou bien parce qu'en effet, ils considèrent qu'il ne s'agit pas là de travail, même s'il est rémunéré, mais d'un « acte de réciprocité », pour employer le vocabulaire anthropologique. Une illustration de cette différence de conceptualisation nous est donnée par l'expérience d'une anthropologue, qui voulait évaluer le nombre de femmes actives dans un quartier de la ville. En réponse à une question sur leurs revenus, seulement 6 % se sont déclarées travaillant. En réalité, si 6 % des femmes étaient effectivement salariées, les trois quarts d'entre elles avaient une source de revenus, sans qu'il s'agisse d'un « emploi » réel (petite production marchande, vente de services domestiques, etc...) (7).

Enfin, les statistiques sur le revenu ne prennent pas en compte les ressources autres que le travail. Pourtant, la perception des loyers par exemple, n'est pas négligeable (8), encore moins les simples dons en nature – repas pris sur le lieu de travail, non comptabilisés dans le salaire, vêtements et nourriture reçus en aide – et en argent liquide, et nous verrons qu'avec l'émigration ils ont pris une importance fondamentale.

Ainsi, si les chiffres sous-estiment les revenus nets, c'est que les formes de travail et de revenu sont extrêmement diversifiées : les outils statistiques, mis au point pour des économies industrielles, sont donc inadaptés pour traduire une réalité économique aussi complexe. Ils sont censés saisir les niveaux d'emplois et de revenus, mais ces termes mêmes ne recouvrent pas partout les mêmes réalités.

L'évolution du contexte économique

Pour rendre compte de la situation actuelle des populations urbaines en Égypte, deux discours s'affrontent : d'un côté, ceux qui affirment que la politique d'« ouverture économique », (*infitâh*) depuis une dizaine d'années, a aggravé toutes les inégalités sociales, et rend la simple survie quotidienne de plus en plus difficile pour une partie croissante de la population. En caricaturant, ces analyses concluent que, si l'on peut voir des signes d'enrichissement dans la ville, cela ne vaut que pour une classe privilégiée, de « parasites », qui ont su profiter du plus grand libéralisme pour se constituer des fortunes par des moyens douteux (9). Face à ce discours dominant, il y a ceux qui voient, çà et là, des signes de « mieux-être » pour une fraction de la population plus large que la seule classe des « nouveaux riches » dénoncés par la presse, et la manifestation d'un « quotidien amélioré de façon sensible en de larges zones ou secteurs et dans toutes les couches de la population » (10).

Par ailleurs, si l'on tente de raisonner à partir de la réalité concrète, les faits observés sont tout aussi contradictoires : d'une part, on assiste à une reprise très nette du travail enfantin, à une multiplication des deuxièmes et troisièmes emplois, à une dégradation physique de la ville, qui laissent supposer que la situation a empiré ; d'autre part, la consommation privée n'a cessé de croître ces dernières années (11), le taux d'équipement en biens ménagers augmente, et le boom de la construction dans la ville témoigne, à lui seul, de capacités financières certaines parmi la population (12).

Il est difficile d'évaluer l'impact réel sur la population des évolutions économiques les plus récentes. En effet, si tout le monde s'accorde pour souligner qu'il s'est produit une hausse générale des salaires, il ne faut pas oublier que l'émigration et la politique de l'*infitâh* auront eu comme conséquence une forte inflation estimée entre 20 et 40 % aujourd'hui. Toutefois, nous pensons pouvoir nuancer les jugements selon lesquels les évolutions économiques de ces dernières années auraient eu des conséquences catastrophiques pour l'ensemble de la population du Caire, en rappelant brièvement l'impact des revenus des travailleurs expatriés sur les budgets des ménages, celui de l'émigration sur les salaires locaux, et enfin celui des politiques de libéralisme sur le marché de l'emploi.

Les transferts des travailleurs émigrés

Trois millions de travailleurs égyptiens vivent à l'étranger, dans les pays arabes producteurs de pétrole. Ils rapatrient annuellement 3 à 4 milliards de dollars par les canaux officiels (13), et certains estiment que le montant réel est égal à plus du double, si l'on tient compte des rentrées non déclarées. Même si l'on s'en tient au chiffre de 4 milliards de dollars, cela représente 1 300 \$ par an et par émigré, soit plus de 100 LE par mois. Si chaque émigré envoie ses dons à une famille, cela fait donc, en tenant compte de la moyenne nationale d'environ 5 personnes par famille, environ 12 millions de personnes, soit le quart de la population

du pays, qui pourrait bénéficier de cette manne. Mais il est difficile d'évaluer le nombre exact de familles qui profitent, directement ou non, de cette émigration ; par contre ce que l'on sait, c'est que cette émigration concerne de larges couches de la population depuis l'ouvrier du bâtiment non qualifié jusqu'au professeur d'université (14). Certes, l'argent qui rentre en Égypte ne vient pas directement gonfler le porte-monnaie de la famille proche : une partie s'investit dans des entreprises artisanales ou de commerce, une autre dans l'immobilier. Toutefois, on peut supposer qu'une part importante de ces revenus est destinée à la consommation. En outre, quand une famille peut se faire construire une maison ou profiter de biens ménagers durables rapportés en cadeau, même si cela ne représente pas un accroissement des liquidités de la famille, il s'agit néanmoins d'un « apport » économique.

D'une façon générale, M. Abdel-Fadil estime que même s'il est impossible d'en fournir des preuves concrètes, « il semble bien que les sommes envoyées par les émigrés pour l'entretien des familles soient assez substantielles... Ce nouveau pouvoir d'achat sert à satisfaire des besoins de base (nourriture, logements, vêtements...) aussi bien qu'une demande longtemps différée en biens de consommation durables (TV, réfrigérateurs...). Il serait difficile de nier qu'une bonne part de l'accroissement récent et rapide de la demande en biens de consommation durables dans la période postérieure à 1973 est directement ou indirectement attribuable aux remises des émigrés » (15).

La hausse du niveau des salaires

L'une des conséquences les plus nettes de l'émigration est la brusque hausse du niveau des salaires, particulièrement dans les branches les plus sollicitées par les pays demandeurs. Ainsi, dans la construction, certaines années, c'est jusqu'à 80 % des travailleurs de la branche qui se sont expatriés (16). D'une façon générale, tous les métiers du bâtiment – maçons, charpentiers, peintres..., fortement demandés dans les pays arabes, ont connu une véritable désertion de leurs effectifs. Or, parallèlement, ces métiers font aussi l'objet d'une forte demande locale, du fait du boom de la construction dans les zones urbaines. Ces deux tendances – raréfaction de l'offre, accroissement de la demande – ont eu pour conséquence de porter les salaires de certains métiers à des niveaux extrêmement élevés, dans le contexte local (17). Ce qui est sûr en tout cas, c'est qu'il y a eu un relèvement du niveau général des salaires, dont les prochains recensements ne refléteront peut-être pas toute l'ampleur, car les hausses les plus spectaculaires concernent des professions « indépendantes », dont le revenu ne peut être strictement évalué. En effet, l'émigration massive de trois millions de travailleurs – alors que la population active est évaluée officiellement à 10 ou 11 millions – a provoqué des manques de main-d'œuvre dans d'autres branches que les branches liées à la construction (peut-être par transfert des travailleurs vers les secteurs où la demande était la plus forte), et a donc suscité une hausse des salaires dans ces secteurs également.

Finalement le problème de l'emploi se pose aujourd'hui en des termes tout à fait particuliers : grâce à l'émigration, le problème n'est pas tant un surplus de main-d'œuvre – comme dans d'autres pays en développe-

ment – mais un manque de main-d'œuvre, tant qualifiée que – et ceci peut surprendre – non qualifiée (lors d'une enquête auprès d'entreprises privées, 70 % des patrons interrogés déplorait un manque de main-d'œuvre qualifiée, et 60 % un manque de main-d'œuvre non qualifiée). La preuve en est le phénomène encore timide d'appel à de la main-d'œuvre asiatique et la féminisation croissante de certaines branches traditionnellement « masculines », comme le travail du métal. (Autre indice : les salaires dans le privé dépassent les salaires dans le secteur public, alors qu'auparavant l'inverse était vrai (18)).

Le « boom économique » et l'emploi

Avec la libéralisation de l'économie, la possibilité d'effectuer des importations (19), tout un nouveau tissu économique s'est mis en place. La presse locale dénonce régulièrement la classe de « parasites » qui profite honteusement de ces nouvelles libertés pour réaliser des opérations plus ou moins licites... Bien que nous ne nions pas qu'il y ait eu quelques cas « scandaleux », il nous semble que, de façon indirecte, une assez large fraction de la population a profité des orientations plus libérales du régime. Ainsi, le « boom économique », comme on l'a appelé (20), consécutif à la politique d'*infitâh* pratiquée à partir de 1974, s'est traduit par un accroissement de l'investissement intérieur brut : alors qu'il augmentait de 3,1 % par an de 1961 à 1970, ce taux passe à 16,5 % pour la décennie suivante. Certes, on peut regretter qu'une grande partie des capitaux ait été investie dans l'immobilier, dans des entreprises commerciales, et moins dans des unités productives qui auraient créé plus d'emplois. Toutefois, on peut noter que :

- l'investissement dans l'immobilier a eu un effet d'entraînement sur l'emploi urbain, par le développement de tout un petit artisanat lié à la construction et au logement : charpentiers, forgerons, mais aussi fabricants de meubles, de biens pour la maison, etc...

- même s'il n'y a pas eu création de grandes unités de production par des « capitaines d'industrie », il n'y a cependant pas eu seulement investissement dans des petits projets d'élevage, ou des commerces où « les risques sont minimes et les revenus rapides ».

Ainsi la part du secteur privé dans la production industrielle, de 25 % officiellement, n'a cessé de croître ces dernières années. En outre, si l'on tient compte de la sous-estimation du nombre d'entreprises, la part du secteur privé apparaît encore plus importante (21). En effet, grâce aux revenus des travailleurs expatriés par exemple, et à la possibilité d'importer des machines, on assiste à une industrialisation « diffuse », une multiplication d'ateliers et d'échoppes. On a pu noter ainsi la transformation de certains quartiers : les étages supérieurs de certains immeubles du centre-ville sont peu à peu envahis par des ateliers textiles et de travail du cuir ; de même, Qulali, qui est depuis les années 50 un centre de travail du métal, se transforme, les ateliers s'équipant de machines plus perfectionnées (22).

Les transformations de la deuxième décennie n'ont donc peut-être pas eu les conséquences tellement catastrophiques que l'on dépeint parfois. Des analyses plus fines, centrées sur des groupes sociaux particuliers, et

ne se situant plus au niveau de l'ensemble de la population urbaine, permettraient sans doute de se faire une image plus précise de l'évolution des niveaux de vie. Toutefois, on peut faire quelques remarques :

– le boom de la construction, qui a pris des dimensions considérables ces 10 dernières années, témoigne de capacités financières réelles. Ce «boom» est dû, certes, en partie, au rapatriement de revenus de travailleurs expatriés, il ne s'agit donc pas de dizaines de milliers de personnes qui auraient vu leurs revenus grimper (23). Néanmoins, cela signifie un «plus» considérable pour les familles bénéficiaires.

– le niveau d'équipement en biens ménagers s'est nettement accru : une étude réalisée dans six quartiers populaires du Caire a révélé que 50 % des ménages possédaient la télévision, et 14 % un réfrigérateur (24).

– si la reprise du travail enfantin est un phénomène qui s'est particulièrement accru ces 10 dernières années et si davantage de femmes cherchent à s'employer, on peut se demander s'il s'agit là de phénomènes traduisant un accroissement de la pauvreté réelle, ou bien s'il ne s'agit pas plutôt de ce que certains ont appelé un phénomène de «pauvreté secondaire» qui correspond à une incapacité à satisfaire des besoins nés de la diffusion de nouveaux modèles de consommation (25). En ce qui concerne plus précisément la reprise du travail enfantin (grâce aux efforts de scolarisation de Nasser, les taux d'activité des garçons âgés de 6 à 15 ans et de 15 à 20 ans avaient chuté de 26 % et 79 % respectivement en 1947 à 9,6 % et 49 % en 1973 (26)), ne s'agit-il pas, plutôt que d'une réponse des familles à une réelle situation de détresse, d'une preuve de réalisme et de bon sens : un plombier ou un menuisier gagnant aujourd'hui davantage qu'un médecin ou un professeur, à quoi bon faire suivre à ses enfants la longue filière scolaire ?

– si l'on prend pour indice de pauvreté l'état général de la ville, son «délabrement» et son «chaos» que dépeignent à l'envi les journalistes, là aussi il faut être prudent : des quartiers d'apparence misérable sont en réalité très hétérogènes, et, dans le même immeuble, peuvent cohabiter des familles très démunies vivant dans une seule pièce, et des familles d'employés vivant dans un trois pièces confortable.

Encore une fois, nous ne nous faisons pas l'écho d'opinions qui affirment que, depuis 10 ans, les Cairotes «travaillent moins, gagnent plus d'argent, mangent mieux, sont mieux habillés, ont plus de loisirs» (27). Mais nous faisons l'hypothèse qu'un certain «mieux» a peut-être gagné plus de familles qu'on ne le pense. Il n'en reste pas moins que la pauvreté réelle, elle, existe toujours au Caire, et la fréquentation de certains quartiers le prouve à l'évidence : les familles de 8 personnes, vivant dans une pièce unique, avec pour tous meubles un lit, une armoire, et une table, ne font pas seulement partie du folklore journalistique. On peut donc se demander comment ceux-là, ceux qui n'ont pas eu la chance d'émigrer, de pouvoir pratiquer un métier dont la demande est forte, bref de se «débrouiller», ceux qui ont subi la multiplication par quatre des prix en 10 ans, sans que leur salaire suive nécessairement, comment donc réussissent-ils même à survivre ? Ici deux éléments nous semblent primordiaux : le rôle des subventions aux produits de base, et l'importance des réseaux sociaux.

L'importance des subventions (28)

L'Égypte, comme la plupart des pays du Moyen-Orient est caractérisée par un très sensible «biais urbain» (29). C'est-à-dire que les populations urbaines sont systématiquement favorisées, à travers les politiques économiques, par rapport aux populations rurales, selon la logique qui veut que la réelle menace pour le régime vienne rarement des campagnes. Ainsi, en Égypte, les subventions – elles concernent les produits alimentaires de base, mais également l'énergie (pétrole, électricité), l'eau, les transports (30) – profitent essentiellement aux citadins, ce que le gouvernement reconnaît lui-même et que la presse dénonce également (31). De fait, alors que la population rurale représente 55 % de la population totale, et que le revenu moyen y est inférieur de moitié au revenu urbain, les 60 % les moins riches des ruraux reçoivent 4 fois moins de subventions par tête que les 60 % les moins riches de la population urbaine (32).

Certes, à l'intérieur même de la population urbaine, la distribution est inégale aussi, et, en chiffres absolus, les subventions touchent plus les classes aisées. Mais c'est qu'elles consomment davantage également. Si l'on raisonne non pas en termes absolus, mais en termes d'impact sur le revenu des ménages, alors la situation se renverse : les subventions apparaissent ainsi primordiales dans les structures de dépenses des ménages (tableau 1).

TABLEAU 1

Revenus annuels des ménages urbains (LE)	% cumulé des ménages	Part de l'alimentation dans le budget (%)	
		avec les subventions	sans subventions
< 200	7	61,7	112,8
200 -	27	54,7	97,6
350 -	52	51,7	80,5
500 -	65	49,0	68,3
600 -	80	47,5	61,9
800 -	88	44,2	55,8
1000 -	96	40,6	50,6
1400 -	100	33,6	38,8
Total	100	46,0	62,2

Source : I. SOLIMAN, «Food Security in Egypt», Agricultural Development System Project, ARE Ministry of Agriculture – University of California. *Economics Working Paper* n° 97 1982 (Années de référence : 1974-75).

Une chose apparaît clairement: pour le quart le plus défavorisé de la population, si l'on supprime les subventions, le budget alimentation double. Or, pour l'ensemble de la population urbaine, si l'on supprime les subventions, le budget alimentation n'augmente que d'un peu plus d'un tiers. Ce qui signifie que, pour leur alimentation, les populations les plus pauvres dépendent beaucoup plus des produits subventionnés que le restant de la population.

Étant donné l'évolution des prix alimentaires à la consommation, on le comprend aisément. Ainsi, de 1971 à 1981, alors que l'indice général des prix était multiplié par 4 en ville, il était multiplié par 5 si l'on ne considérait que l'indice des prix alimentaires (33). Pendant ce temps, le prix des produits subventionnés restait pratiquement stable (ainsi le kilo de sucre à 30 piastres, celui de riz à 15 piastres, de fèves à 10, etc...). Finalement, on estime que les subventions représentent un apport égal à 41 % du revenu moyen urbain, ce taux s'élevant à 50 % pour la moitié la plus défavorisée de la population. Le très bas prix fixé aux produits alimentaires de base permet donc aux populations de satisfaire l'un de leurs besoins primordiaux: se nourrir. (Une enquête sur la nutrition menée en 1978 révélait ainsi que le problème de la malnutrition ne se posait pas en ville, pas même pour les enfants, alors que dans d'autres pays, des déficiences à la fois en calories et en protéines sont enregistrées (34). Plus étonnant: la situation nutritionnelle est même meilleure en ville qu'à la campagne).

Le rôle des réseaux sociaux

Mais la résistance des populations face à la crise économique ne saurait s'analyser uniquement à partir des revenus. Car, l'économique étant profondément «enchâssé» dans le social, pour reprendre une expression de K. Polanyi, l'adaptation des individus dépend essentiellement de leur mode d'insertion dans les divers réseaux sociaux. Beaucoup d'analyses effectuées sur les pays du Moyen-Orient ont souligné le fait que les entreprises y étaient le plus souvent des entreprises familiales, et que les filières d'embauche étaient des filières basées sur les rapports de parenté ou de connaissances. En Égypte cela se vérifie jusque dans les entreprises publiques, l'embauche se fait davantage par le «bouche à oreille» que par les petites annonces ou l'agence pour l'emploi (celle-ci, d'ailleurs, créée en 1959, et censée centraliser à la fois les demandes des travailleurs et les offres des entreprises, ne fonctionne plus que comme bureau d'enregistrement des diplômés de l'enseignement supérieur en attente d'un poste dans le secteur public (35)).

Au Caire, certaines activités économiques sont très fortement structurées, d'après des appartenances religieuses, villageoises, ou familiales. (Ainsi le traditionnel commerce en gros des tissus est entièrement entre les mains d'habitants originaires d'Assiout. Il est intéressant de noter que ce type d'organisation se retrouve même pour les activités les plus récentes: ainsi le commerce en gros de la «hi-fi» est-il contrôlé par des habitants originaires tous du même village de Haute-Égypte). Ceci est

d'autant plus vrai que l'on descend plus bas dans l'échelle sociale. Et les discours sur le «secteur informel» défini comme un secteur fourre-tout, où les migrants fraîchement débarqués trouveraient à s'employer sans problèmes, sous-estiment l'extrême organisation de bien des activités «informelles»: même l'activité la plus «informelle» apparemment, le ramassage des ordures obéit à une organisation très rigide. En poussant le raisonnement à l'extrême, les activités les plus irrégulières, les plus cachées, sont paradoxalement celles qui nécessitent la meilleure insertion dans les réseaux sociaux en ville: si trouver un emploi d'ingénieur peut se faire par les petites annonces, l'information doit passer par de tout autres canaux pour la grande majorité des emplois. C'est là qu'interviennent donc les filières familiales, villageoises, et de voisinage.

Déjà, J. Abu-Lughod avait mis en évidence l'importance du réseau familial pour l'intégration des migrants ruraux à la ville (36). Une étude de K. Petersen le confirme: deux tiers des migrants ont passé leur première nuit en ville chez des parents; 40 % ont trouvé un emploi grâce à l'appui de la famille; et deux tiers feraient appel à leurs parents en cas d'ennui financier (37). Les migrants étudiés étant à la fois de la première et de la deuxième génération, on peut déduire que ce type de rapports est prédominant dans l'ensemble des couches défavorisées (les études d'anthropologie urbaine sur le Caire le démontrent, d'ailleurs, amplement). Aujourd'hui, si la croissance urbaine a entraîné le bouleversement de l'organisation spatiale de la ville par villages d'origine, telle qu'on l'observait il y a 25 ans, les contacts avec les parents se maintiennent à distance. Le réseau familial joue donc aujourd'hui un rôle économique de tout premier plan, à toutes les étapes de la vie professionnelle ou sociale: pour le métier, plusieurs études ont mis en évidence le fait que la formation reçue par un jeune apprenti, son acquisition de certaines qualifications, dépendaient du lien qui le lie à celui qui l'emploie: le neveu ou le cousin sera plus certainement formé que le fils du voisin. En outre, la famille est également la structure qui sera sollicitée si un besoin en capital se fait sentir, pour développer une entreprise existante ou en créer une, selon la même logique qui préside aux redistributions de revenus si l'un des membres fait fortune, comme nous l'avons déjà noté. La famille aide aussi, d'une façon plus large, ses membres dans le besoin, en cas d'accident, de décès, ou d'incapacité de travailler: ainsi 70 % des veuves ne survivent que grâce à l'aide de leurs proches.

Outre la famille – entendue au sens large – deux types de réseaux sociaux permettent aux individus de trouver un emploi ou un appui économique: les réseaux villageois, et le voisinage. Les premiers jouent essentiellement pour la recherche d'un emploi: nous avons déjà brièvement mentionné comment les activités économiques étaient structurées. Signalons ici le résultat de l'enquête de K. Petersen: trois quarts des personnes interrogées travaillant à leur compte avaient des contacts avec d'anciens habitants du même village d'origine; ce taux était encore de 58 % pour les «cols bleus», et de 32 % pour les «cols blancs» (38). Ce qui confirme l'appréciation de J. Abu-Lughod il y a plus de 15 ans, selon laquelle «loin d'isoler [le citadin] de ses compagnons originaires du même village, son emploi peut en réalité consolider ses liens villageois» (39).

Le voisinage, lui, fonctionne comme réseau de solidarité à travers deux organisations: les cafés, et les réseaux féminins de voisinage. Les cafés sont les véritables «agences pour l'emploi» dans les quartiers populaires,

c'est là que l'information circule, que les contremaîtres viennent chercher chaque jour les maçons, peintres, ou charpentiers dont ils ont besoin : dans les quartiers populaires, beaucoup d'hommes sont en effet des travailleurs à la journée (*arzo'*), le café devient donc une véritable « bourse du travail ». « Le café est, dans la vie aux multiples facettes du peuple, une institution qui joue son rôle, ni plus ni moins importante qu'une autre... Il est une des dimensions de la vie des Égyptiens... C'est là qu'on apprend les nouvelles : mutations, promotions, derniers échos de tous les scandales... » (40). Le voisinage, pour sa part, joue comme réseau d'entraide essentiellement grâce aux femmes, qui sont présentes dans le quartier toute la journée, alors que les hommes sont au travail. Lors d'une étude sur Boulaq, quartier populaire du centre, une anthropologue a mis en évidence les diverses formes d'entraide que des voisins mettent en œuvre en cas de besoin. Elle notait : « lorsqu'une crise financière atteint une cellule familiale, elle n'implique pas que cette seule cellule. Elle tend à toucher d'autres membres du groupe, qui vont aussi en supporter le poids. Des pressions sociales encouragent ceux qui ont des ressources à les partager avec ceux qui, de façon temporaire ou permanente, en sont démunis ». Ce que les habitants traduisent par : « Ici, c'est comme au village. Nous connaissons nos voisins et nous nous aidons. A Qulali c'est différent : les gens sont plus riches et vivent plus repliés sur eux-mêmes. Ils sont plus forts et n'ont pas besoin de l'aide des autres ». Plusieurs exemples de cette « solidarité de voisinage » étaient ainsi donnés : dons en monnaie ou en nature (nourriture, vêtements) à un homme en arrêt de travail pour maladie ; services demandés à une veuve sans ressources pour lui permettre de gagner un petit revenu (linge à laver, couture,....).

C'est à partir des réseaux de voisinage également que les femmes constituent ces organisations informelles de crédit, connues sous le nom de « tontines ». Les *gamiyyas* égyptiennes permettent souvent à ces femmes d'effectuer de lourds achats (en biens ménagers par exemple) qu'elles n'auraient pu réaliser autrement. (Notons que les hommes constituent aussi des *gamiyyas*, plus rarement, car pour des sommes supérieures. Ainsi, le quart des locataires a pu payer le pas-de-porte exigé grâce à la constitution d'une de ces *gamiyyas* (41)).

Il faut cependant préciser quelques points : car il ne s'agit pas de tomber dans l'apologie d'une « convivialité » qui permettrait aux populations les plus défavorisées de survivre, grâce à l'entraide fraternelle. Cette solidarité n'est pas l'attribut folklorique de populations vivant encore sur un mode « traditionnel », mais une nécessité en l'absence d'autres institutions capables de prendre en charge les problèmes d'emploi ou de sécurité sociale. En outre, il faut souligner que, si le réseau familial est l'une des principales filières pour trouver un emploi et l'un des principaux appuis financiers, le lien familial peut aussi être utilisé comme prétexte pour ne verser qu'un salaire symbolique. Toutefois, la structure familiale ou paternaliste de la plupart des entreprises constitue un minimum de protection sociale pour le travailleur. Révélateurs à cet égard sont les propos de quelques patrons de petites entreprises, concernant la multiplication de nouveaux ateliers : certes, disent-ils, les nouveaux ateliers proposent des salaires supérieurs, mais il n'y a aucune sécurité sociale, et aucune garantie de stabilité. Un autre point à souligner est que, si l'on peut observer une très forte solidarité de voisinage dans les quartiers anciens, comme Boulaq, où les familles se connaissent de longue date, la

croissance urbaine est telle aujourd'hui que de nouveaux quartiers se constituent très rapidement, regroupant des populations d'origines très diversifiées : migrants ruraux récents, populations urbaines anciennes chassées du centre,... Un laps de temps semble nécessaire avant que ces nouveaux quartiers ne se constituent en véritables espaces sociaux.

Quelques perspectives d'évolution

Il est malaisé de donner un « diagnostic » de la situation économique des populations du Caire aujourd'hui. Plusieurs facteurs semblent toutefois expliquer ce qui peut sembler un miracle, à savoir la survie quotidienne des populations dans un contexte de crise économique : l'importance de tout un pan d'activités qui n'apparaissent pas dans les statistiques ; l'impact des revenus des travailleurs expatriés ; la vive hausse du niveau des salaires dans certaines branches et les nouvelles possibilités d'emploi ; l'aide indirecte que représentent les subventions aux produits de base ; et enfin, la vitalité des réseaux familiaux, villageois, et de voisinage, qui permettent des adaptations structurelles ou conjoncturelles à la crise. Il est essentiel de prendre en compte ces facteurs – revenus réels, poids des subventions dans la consommation des ménages, réseaux sociaux – à l'heure où leur contenu est susceptible de changer.

Ainsi, nous avons mentionné l'importance de la redistribution des revenus des travailleurs expatriés. Or, les pays arabes producteurs de pétrole envisagent de renvoyer chez eux 1 à 1,5 million de travailleurs arabes, par suite d'un ralentissement de leurs activités économiques. Les Égyptiens représentant 43 % de l'ensemble des travailleurs arabes, ce sont peut-être 500 000 travailleurs qui pourraient rentrer en Égypte en 1986, et 2 millions d'ici cinq ans (42). Outre que ce retour éventuel des travailleurs représenterait une diminution des revenus de toute une partie de la population, il viendrait également contrarier la tendance actuelle à la hausse des salaires due à un manque global de main-d'œuvre.

Pour ce qui est des subventions, il est nécessaire d'effectuer des analyses plus fines de la consommation, qui mettraient mieux en évidence le poids des produits subventionnés dans les budgets des ménages. En effet, les subventions représentent actuellement 20 % du budget national, et l'on ne songe qu'à les réduire. Il est donc primordial d'évaluer à la fois l'impact qu'aurait une diminution de certaines subventions pour les populations les plus démunies, mais aussi et surtout de mettre clairement en évidence le fait que la répartition de ces subventions bénéficie surtout aux classes moyennes et aisées, même si leur poids relatif est supérieur pour les classes défavorisées.

Enfin, si la vitalité des réseaux de solidarité a permis jusqu'à présent d'amortir les effets de la crise, à travers une plus large redistribution des revenus, ou l'appui dans la recherche d'un emploi, on peut se demander quelles seront les conséquences d'une croissance urbaine démesurée – la ville est passée de 6 à 12 millions d'habitants en moins de 10 ans – sur le fonctionnement de ces réseaux. Non pas que nous croyions à l'effet de dissolution des rapports sociaux qu'entraînerait l'urbanisation

(après tout, au XIV^e siècle déjà, Ibn Khaldûn notait amèrement que les liens familiaux avaient tendance à s'affaiblir en ville...), mais les conditions matérielles de fonctionnement de ces réseaux risquent d'être altérées. L'éloignement géographique des membres d'une même famille, le caractère hétérogène des nouveaux quartiers spontanés, nécessitent une réinterprétation de ces rapports. Si, par exemple, le voisinage a des chances de prendre plus d'importance (on entend déjà dire que, si on emprunte de l'argent, on le fait auprès des voisins plutôt qu'auprès de la famille, car «les voisins, on les voit tous les jours»), peut-être plus d'attention devrait-elle être portée à l'aménagement spatial des quartiers, afin de favoriser la vie de la ville.

*
*
*

Finalement, la capacité de «résistance» des populations à la crise ne saurait se limiter uniquement à des facteurs économiques (même les réseaux sociaux n'ont été appréhendés ici qu'à travers leur fonction économique). Et le plus important dans ce qui caractérise les faits énumérés, ne ressort-il pas plutôt à l'ordre du «psychologique»? Ainsi, l'impact de l'émigration et de la libéralisation de l'économie réside-t-il autant dans la hausse absolue des revenus disponibles que dans la croyance répandue à des chances de mobilité sociale, qui a pour conséquence de rendre acceptables certaines conditions de vie; et l'on peut faire l'hypothèse que les fréquentes dénonciations d'abus dans la presse ont moins pour rôle d'informer le public que d'entretenir habilement un certain climat d'optimisme quant aux possibilités de s'enrichir. De même, l'État, s'il ne parvient pas à concentrer son aide sur les plus défavorisés, se doit d'affirmer une volonté de prise en charge des problèmes de survie quotidienne. En ce sens, l'impact des subventions réside aussi dans l'effet sécurisant qu'elles produisent dans une certaine mesure. Enfin, la vitalité des solidarités a un rôle infiniment plus important que celui de soutien économique: elle permet de rendre compte des très faibles taux de délinquance enregistrés dans la ville, comme du très faible taux de violence. C'est elle qui explique que, malgré les descriptions apocalyptiques que l'on en fait, Le Caire reste une ville où l'on peut vivre, car la convivialité n'a pas disparu: «l'image du village» (43) a su se perpétuer.

Nadia KHOURI-DAGHER

Chercheur associé au CIRED (EHESS)
et à l'ORSTOM

NOTES

(1) Le salaire minimum est fixé à 35 livres égyptiennes (LE). (La livre vaut officiellement 12 francs, mais sa valeur sur le marché noir est de 5 francs en novembre 1985).

(2) BIRD-ARE, *Economic management in a period of transition*. Vol. 1, Final Report, p. 44. Washington DC, 1978.

(3) Pourtant les migrations rurales ne représentent plus qu'un tiers de la croissance démographique de la ville, contre 50 % il y a 20 ans. Mais Le Caire comptait 3 millions d'habitants en 1960, et en compte 12 aujourd'hui.

(4) *Census of Population and Housing, 1976: Detailed results for Cairo Governorate*, cité par M. ABDEL-FADIL, «Informal sector employment in Egypt», *Technical paper* n° 1 of the ILO/UNDP employment strategy mission to Egypt, ILO, Genève, 1980.

(5) En 1978, 49 % des employés du gouvernement percevaient un salaire inférieur à 30 LE par mois (G. STARR, «Wages in the Egyptian formal sector», *Technical paper* n° 5 of the ILO/UNDP employment strategy mission to Egypt, ILO, Genève, 1980).

(6) *Wall Street Journal*, 24 mars 1983. D'autre part, on estime qu'au Caire seulement il y aurait 240 000 fonctionnaires qui n'auraient «rien à faire»! (H. BURTON, «Egypt's development in the 70's», in *Economic Development and Cultural Change*, Vol 31, n° 4, juillet 1983).

(7) Cité par B. IBRAHIM, H. PAPANÉK, *Economic Participation of Egyptian Women*, USAID, Le Caire, 1982 (non publié), p. 97.

(8) Un tiers des habitants du Caire sont propriétaires, souvent de plusieurs appartements. (Mais la tendance actuelle va vers une diminution des locations, et une augmentation des ventes).

(9) Ce discours est notamment tenu par la presse locale. Un exemple: «On découvre aujourd'hui les conséquences dommageables qu'a entraînées cette politique [de l'*infitah*], notamment en suscitant une classe parasitaire, qui s'enrichit sans travail et provoque – par la frivolité de son mode de consommation – des frustrations psychologiques permanentes dans la classe laborieuse, classe à la fois productive et déshéritée.» (*Al-Ahram al-Iqtisadi*, 17 octobre 1983). Notons que ce discours n'est pas l'apanage des seuls Égyptiens (voir P. MIREL, *L'Égypte des ruptures*, Sindbad, Paris, 1982).

(10) M. MARTIN; «L'Égypte, les modes informels du changement» in *Études*, avril 1980.

(11) Son taux de croissance est de 7,9 % par an de 1970 à 1974; ce taux passe à 21,6 % par an de 1974 à 1978, et à 37,4 % entre 1978 et 1979 (H. BURTON, op.cit.).

(12) Le nombre de logements construits croît de 5,3 % par an, alors que la croissance démographique de la ville n'est que de 3,9 % (DAMES and MOORE, *Informal Housing in Egypt*. Ministère de l'Équipement, Le Caire 1981).

(13) Le nombre de travailleurs émigrés est passé de 100 000 en 1973, à 3 millions, les sommes rapatriées d'environ 180 millions de dollars à 3 milliards de dollars (A. GED, «Migrations et transformations économiques et sociales en Égypte», in *Revue Tiers-Monde*, T. XXVI, n° 103, juil-sept. 1985). Pour situer les ordres de grandeur, rappelons que le Produit intérieur brut du pays était de 23 milliards de dollars en 1980, et que, pour la même année, les exportations rapportaient 3 milliards de dollars.

(14) La main-d'œuvre égyptienne dans les pays arabes se répartit comme suit: professions techniques et scientifiques 58 %; fonctionnaires 17 %; ouvriers 24 % (A. GED, op.cit.).

(15) M. ABDEL-FADIL, «Les effets de l'immigration de main-d'œuvre dans la distribution des revenus et les modèles de consommation dans l'économie égyptienne» in *Revue Tiers Monde* T. XXVI n° 103 juil-sept. 1985.

(16) N. CHOUCRI, «Construction and development: the effects of Labor migration», in *Management of the Construction Industry in Egypt*, Cairo University/MIT, Le Caire, 1980.

(17) Quelques exemples de salaires journaliers en 1981: ouvrier de la construction non qualifié 3-4 LE; charpentier 3-7 LE; poseur de briques 5-12 LE; électricien 6-10 LE; plombier 10-20 LE (DAMES and MOORE, op.cit.).

(18) G. STARR, op.cit.

- (19) La période nassérienne était celle d'un étatsisme rigoureux. Son successeur, Sadate, inaugurerait une politique dite d'«ouverture économique» marquée par un appel aux capitaux étrangers et plus de libéralisme («Le secteur privé doit être encouragé par l'État à agir dans n'importe quel domaine», paroles de Sadate le 23 juil. 1976, rapportées par P. MIREL, *op.cit.*).
- (20) Rappelons brièvement les raisons de ce «boom» économique: arrêt des hostilités avec Israël; réouverture du Canal de Suez; émigration vers les pays arabes voisins; production de pétrole; reprise du tourisme; aide accrue, notamment des États-Unis.
- (21) L'exemple le plus frappant est peut-être celui de l'industrie de la construction, où l'État est officiellement le premier fournisseur en logements du pays, avec plus de 3/4 de la production, alors que si l'on tient compte de la construction illégale, les proportions font plus que s'inverser...
- (22) H. LUBELL et M. ABDEL-FADIL, «Urban growth and the urban labour market», ILO/UNDP employment strategy mission to Egypt, Genève, 1980.
- (23) La preuve que ce «boom» de la construction est directement lié à un afflux massif de liquidités, plutôt qu'à une progression des salaires, est que seulement 1 à 3% des ménages du Caire sont en train d'épargner en vue d'acquies un appartement, alors que, nous l'avons vu, le stock de logements ne cesse de croître. (DAMES and MOORE, *op.cit.*).
- (24) A. NADIM, «Living without water», in *Cairo Papers in Social Science* Vol. 3, n° 3, mars 1980. Pour tout le pays, c'est 2,5 millions de foyers qui sont équipés de la télévision, soit 12,5 millions de personnes, le quart de la population; ce qui place l'Égypte en tête des pays en développement pour cet équipement.
- (25) Ainsi, on note une percée de l'industrie du prêt-à-porter, alors que traditionnellement les vêtements étaient faits à façon par des tailleurs et des couturiers; de même, préférence est de plus en plus donnée au pain blanc par rapport au pain noir traditionnel, et même au petit pain rond de modèle américain, nettement plus cher que les autres (rappelons que le pain constitue 70% de l'apport calorique quotidien en ville). Sans même parler de la «fonction-signes» qu'a acquise la télévision...
- (26) La récente reprise du travail enfantin ne se lit pas dans les statistiques sur l'emploi: elle est déduite des taux croissants d'abandon de l'école, tant dans le primaire que dans le secondaire.
- (27) U. WIKAN, «Living conditions among Cairo's poor - a view from below» in *The Middle East Journal*, Vol. 39, n° 1, Hiver 1985.
- (28) L'impact des subventions, est développé ailleurs (N. KHOURI-DAGHER, «Survivre au Caire: l'accès aux aliments», in *Economie et Humanisme* n° 282, mars-avril, 1985).
- (29) L'expression est de M. LIPTON (*Why poor people stay poor: a study of urban bias in world development*, Temple Smith, London, 1977). Pour le Moyen-Orient plus particulièrement: M. WEINBAUM, *Food, development and politics in the Middle East*, Boulder, Co. Westview Press, 1982.
- (30) Ainsi le pétrole est-il vendu au cinquième du prix mondial; l'eau à 50% de son coût; quant aux transports, une étude effectuée en 1974 plaçait le Caire en tête des villes les moins chères du monde.
- (31) Voir le dossier «Subventions», in *Revue de la Presse égyptienne*, n° 16-17, mai 1985.
- (32) R. ECKAUS, F. DESMOND Mac CARTHY, A. MOHIE ELDIN, «A social accounting matrix for Egypt» in *Journal of Development Economics*, oct. 1981.
- (33) Egyptian public Food Program Study, *Report on task 1*. International Food Policy Research Institute, Washington DC, USAID, 1982.
- (34) Ainsi en Amérique latine, 47% de la population souffrent d'une insuffisance de l'apport calorique quotidien.
- (35) Rappelons que Nasser avait institué le système selon lequel tout diplômé de l'enseignement supérieur peut prétendre à un poste dans la fonction

- publique, système responsable de l'énorme gonflement des effectifs dans le secteur public.
- (36) J. ABU-LUGHOD, «Migrant adjustment to city life: the Egyptian case», in G. Brees, *The City in newly developing countries*, Princeton University Press, Princeton, 1969.
- (37) K. PETERSEN, «Villagers in Cairo: hypothesis data», Social Research Center. American University in Cairo, 1971.
- (38) K. PETERSEN, *op.cit.*
- (39) J. ABU-LUGHOD, *op.cit.*
- (40) «Un café grec», nouvelle de Yahia HAQQI, trad. O. Dubois, in *Revue de la Presse égyptienne*, n° 16-17, mai 1985.
- (41) DAMES and MOORE, *op.cit.*
- (42) *International Herald Tribune*, 7 octobre 1985.
- (43) R. ILBERT, «Implosion», in «Le Caire», *Autrement*, hors série n° 12, février 1985.

Ce texte est issu d'une communication présentée lors d'un colloque organisé par le réseau scientifique et documentaire «États, Villes, Rapports sociaux et Mouvements urbains dans le Monde arabe»: celui-ci s'est constitué en octobre 1984. Il a été renouvelé par le Comité scientifique chargé de piloter un programme de recherches sur le Monde arabe. Ses objectifs se définissent ainsi:

1) diffuser l'information scientifique concernant le champ d'étude défini par l'intitulé du Réseau. A cette fin, il publie des Bulletins, dont deux numéros sont parus, le troisième étant prévu pour décembre 1985. Une plaquette présentant l'état des recherches françaises sur la ville est en préparation sous l'égide du CNRS, en collaboration avec URBAMA (Tours), l'IREMAM (Aix-en-Provence), le MULT;

2) contribuer au développement des échanges pluridisciplinaires. Ainsi, des journées d'études se sont tenues les 3 et 4 mai 1985 sur la notion de crise urbaine. Elles ont permis une confrontation des approches des diverses sciences sociales (histoire, géographie, sociologie, urbanisme en particulier). Elles ont donné la mesure des difficultés comme de la nécessité d'un décloisonnement de champs sémantiques multiples. Le Réseau s'attache donc à cerner des phénomènes qui constituent «une riche totalité de déterminations et de rapports multiples», à dégager des questions communes. L'importance de la ville dans le monde arabe et la remontée actuelle du thème urbain dans les problématiques des sciences sociales appellent des mises à jour et une réflexion sur les relations entre espaces, sociétés et politique.

Claude LIAUZU
UER GHSS
Université Paris 7 Jussieu
Place Jussieu Paris 75005